

Sujet : [INTERNET] Parc photographique « LES VARISSONS à Sancoins »

De : > **Date :** 04/05/2024 à 14:02

Pour : "ddt-epsancoins@cher.gouv.fr" <ddt-epsancoins@cher.gouv.fr>

Bonjour Mesdames, Messieurs, Monsieur le commissaire enquêteur,

Moi Marcel STASSEN, habitant à CHANTEMERLE ,oui, cela ne s'invente pas .
Il y a sept ans j'ai eu la chance d'acquérir une longère à CHANTEMERLE entourée de cette magnifique nature qui évolue au fil des saisons agrémentée par les chants d'oiseaux et de cette belle faune sauvage.

Aujourd'hui , je vous fais part de mon désaccord concernant ce projet d'un parc photovoltaïque. . . .

Premièrement pour le manque TOTAL d'informations, de concertations de la part des intéressés.

Je trouve que ce manque de communication est un manque de respect !!!! Compte tenu que ce projet va forcément 😞 impacté ce bien, pourquoi j'ai décidé d'acheter, qui se trouve à moins de trente mètres de ce lieu.

C'est un véritable ATTENTAT envers cette belle nature, cette faune sauvage , cette flore, en extinction ,

Nous les HOMMES nous ne sommes que de cours passage (y avez-vous pensé !!!)

Nous connaissons les conséquences de la bêtise humaine dans quelques décennies, Qu'allons nous laisser aux générations futures, dans qu'elle état allons nous mettre cette terre qui nous a tant donné, au non des énergies renouvelables.

Je ne suis pas contre, mais pas n'importe où ni à n'importe quel prix.

Il y a des endroits plus propice qui s'y prêterait sans saccager la nature !!!

(Parkings, terrains pauvres et stérilesect)

Où se trouve l'intérêt de détruire une des rares ZONE ÉCOLOGIQUE DU CHER ,pour faire de L'ÉLECTRICITÉ VERTE ????

À part pour un promoteur sans scrupule ?

Oui, car dans ce projet je ne vois pas qu'il y ait une étude de marché comparative, avec d'autres promoteurs autre que VALECO ,et sur d'autres critères, endroits, pourquoi ????????

Je ne vois ,non plus , pas, le calcul sur les empreintes carbone, avant, pendant, après ????

Est-ce que cela serait -il cacher volontairement ???

Et que dire, du donjon de JOUY du XIV siècle, qu'elle désinvolture, pour son patrimoine, son histoire que l'HOMME balaye du revers de la main 🗑️.

En plus en parlant de ma maison, celle d'une vie de labeur, de cette perte d'authenticité, son cadre et de sa valeur immobilière.

Tout qui est venu, n'a eu que d'éloge pour l'endroit, la nature avec ses saisons pleines de couleurs, d'oiseaux chanteur et de toutes cette faune sauvage qui serait détruite par se pavé noir, dans ce cadre naturel et féérique.

Dans le projet il n'y a aucune disposition précise pour un éloignement maximum , des éléments bruyants et susceptibles de générer des champs électromagnétiques des

propriétés les plus proches ???

Et quelles seraient dans ce cas précis les valeurs obtenues ???

Et que si et seulement si que ses panneaux soient reculés d'au moins une centaine de mètres des habitations les plus proches, les transformateurs, onduleurs et postes de livraison soient installés sur le côté opposé des habitations ????????

Et si seulement si, concernant le chantier de construction, le porteur de projet n'a pas mit d'avis sur le dédommagement pour les nuisances et le manque à gagner (location de gîtes)des riverains les plus proches ????????

Et encore bien d'autres questions qui pourraient être intéressantes ??

Mais j'ai encore le droit de penser 🙄 aujourd'hui, où rien n'est encore signé ,pour une entrevue entre toutes les personnes impliquées dans ce projet , autour d'une table, vaut mieux qu'un long discours.

Dans l'attente d'une réponse claire et constructive veuillez, recevoir
Mesdames,Messieurs,Monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Marcel. Stassen
0780/ 51.77.18.
marcelstassen@hotmail.com